Zeitschrift: Magazine / Musée national suisse

Herausgeber: Musée national suisse

Band: - (2018)

Heft: 1

Rubrik: Château de Prangins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du buis rongé par le doute

Au Château de Prangins, la présence de buis nourrit actuellement une discussion intense. Cet arbuste a-t-il bien sa place dans le plus grand potager historique de Suisse ?

Le buis nain est planté comme liseré vert autour des plates-bandes allongés dans le potager historique de Prangins.

Le buis nain (buis d'Artois) qui borde les 4 carrés de notre potager est-il vegeta non grata, indésirable? Certains affirment qu'il faut l'ôter, d'autres défendent sa présence. Après quelques affections parasitaires, voici de nouvelles attaques contre notre buis ! Quelles compétences nous obligeraient à s'en débarrasser ? Quelles connaissances nous autoriseraient à le conserver ?

Les arguments anti-buis proviennent de spécialistes qui s'appuient notamment sur « La Théorie et la Pratique du jardinage » d'Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville (1709) : « Les fleuristes entourent leurs planches de briques, de pierres plates, ou de bois ; ne voulant pas y planter du buis qui sèche la terre et amène du chiendent. » Un peu plus loin, ce sa-

vant et amateur d'art (celui du jardin en particulier) parisien avertit : « On confond souvent la planche et la plate-bande. » La « planche », selon le Vocabulaire typologique et technique (Jardin, Ed. du Patrimoine, 2006), est une « pièce découverte rectangulaire, large d'environ 1,25 m, parfois légèrement bombée ». Quant à la « plate-bande », toujours selon le même ouvrage, il s'agit d'une « pièce découverte longue et étroite, constituée de gazon, de fleurs ou d'arbustes … ». En notre potager, les 4 carrés sont constitués de « planches » de légumes. Leur pourtour se présente en « plates-bandes », c'est-à-dire en compartiments allongés bordés de buis, abritant des fleurs et des arbustes à baies. La fonction des premières est productive, celle des secondes est esthétique. Un œil aiguisé pourrait affirmer qu'il n'y a pas de problème dans la mesure où le buis ne concerne ici que les plates-bandes (ornementales), non les planches (productives). La présence en un même lieu d'éléments décoratifs et utilitaires contrarie la sensibilité des amateurs de jardins à la française.

« On confond souvent la planche et la plate-bande. »

Exemple Carrouge

L'architecte suisse Christophe Amsler, concepteur de notre potager et défenseur du buis, nous transmet une gravure aquarellée d'un potager des Lumières : « Vue prise de la grande Terrasse du Château de Carrouge en Juin 1785 » avec des bordures de buis côtoyant des légumes. Dans l'impossibilité de trancher de façon catégorique, nous avons opté pour deux arguments. D'abord, la conjonction production-ornement se justifie pour la qualité du coup d'œil des visiteurs qui arrivent du village, au temps des barons comme aujourd'hui. Ensuite, sous baillage bernois, la sensibilité régionale fut sans doute plus alémanique que française.

Ainsi, avons-nous replanté les 1,3 km de buis et sommes enchantés du gracieux liseré vert qui souligne la beauté des plates-bandes … à un rejet de chiendent des planches !

Abonnement annuel CHF 90.-
CHF 130.- à l'étranger

Passé simple
Rue du Château 34
1510 Moudon

abo@passesimple.ch
www.passesimple.ch
079/ 433 44 89

Pour la rénovation de la maquette, Marius Rappo recourt même à des instruments chirurgicaux.

Rénovation d'une grande miniature

Au moment où grues et camions s'affairent autour du chantier de rénovation du Musée national à Zurich, le Château de Prangins fait, lui, l'objet de travaux réalisés à la loupe et à l'aide d'instruments chirurgicaux.

Depuis 1979, le fribourgeois Marius Rappo a réalisé une vingtaine de maquettes destinées à des musées allemands et suisses. Son projet le plus ambitieux a été la création d'une maquette du Château de Prangins. Entre 1996 et 1998, M. Rappo a utilisé 200 kilos de matériaux divers dans la construction de cette œuvre d'art de trois mètres sur deux et peuplée de 83 figures humaines et 12 animaux. Avant de pouvoir être montrée dans un espace plus adéquat, la maquette à l'échelle 1:50 faisait l'objet de quelques travaux de remise en état. Pour cela, qui pourrait être mieux placé que Marius Rappo en personne ?

Marius Rappo, que signifie le fait de construire une maquette historique ?
Rappo : Avant toute chose beaucoup de réflexion et de travail manuel. La maquette de Prangins a nécessité près de 4000 heures de travail. Cela a été mon plus grand projet.

À propos de dimensions : Comment transporte-t-on une maquette de trois mètres sur deux ?
La maquette de Prangins a dû être fabriquée en deux parties pour pouvoir passer par les portes. Ces deux parties ont été conçues de telle sorte que je puisse y travailler indépendamment dans mon atelier, mais également de manière à ce qu'elles puissent être assemblées sans que les raccords soient visibles. Cela a été un casse-tête.

Cette précision facilite les déplacements de la maquette.
Assurément. Un travail préalable de bonne qualité facilite le déplacement et la restauration car il permet de travailler sur des bases solides. Le fait que ma maquette soit présentée dans une salle du Château, qui lui soit entièrement dévolve, me réjouit particulièrement.

Mais avant toute chose, elle est soumise à un examen minutieux.
Exactement. Comme c'est le cas des véritables bâtiments, des dommages apparaissent çà et là au cours du temps. Je vais examiner la maquette et réaliser des retouches et des travaux de restauration là où c'est nécessaire. C'est un travail considérable au cours duquel je devrai utiliser des instruments chirurgicaux.

Après avoir réalisé la maquette de Prangins, vous avez repris votre activité d'artiste et vous n'avez plus fabriqué de maquette. Le retour à votre activité première a-t-il été difficile ?
La maquette de Prangins est mon chef-d'œuvre. Après un tel travail, on passe généralement à autre chose et on cherche de nouveaux défis. En 1998, après avoir fini la maquette, je me suis à nouveau tourné vers l'art. Par ailleurs, depuis deux ans, je suis en train d'écrire un livre sur les maquettes historiques qui paraîtra en mars. Cependant, la maquette de Prangins est en quelque sorte mon enfant. Il va de soi que je m'occupe du transport et des travaux de restauration là où ils sont nécessaires.

Marius Rappo vit actuellement à Bâle et travaille comme artiste. Son livre « Marius Rappo – die Welt im Kleinen, Historische Modelle und ihre Geschichte », édité par le Haupt-Verlag à Berne, paraîtra en mars.

EXPOSITION PERMANENTE
CHÂTEAU DE PRANGINS
Noblesse oblige !

La maquette du Château de Prangins a été restaurée début décembre. Elle a maintenant sa propre salle dans l'exposition permanente « Noblesse oblige ! »

THEATRE GRAND CHAMP

Samedi 20 & dimanche 21 janvier
17h00 ..... **La farce de Maître Pathelin**
saison des +

Vendredi 30 janvier
20h30 ..... **La ferme des animaux**
théâtre, saison des +

Samedi 10 février
11h00 & 15h00 ..... **Les aventures de Petchi et Voilà-Voilà**
saison des +

Mardi 27 février
20h30 ..... **Un juif pour l'exemple**
théâtre

Dimanche 4 mars
15h00 & 17h00 ..... **Après l'hiver**
saison des +

Jeudi 8 mars
20h00 ..... **Raisonnances et contretemps**
spectacle musical

Du 4 au 6 mai
..... **Fête de la danse**
hors saison

Jeudi 17 mai
20h30 ..... **Ma Barbara**
spectacle musical

VILLE DE Gland

PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.GRAND-CHAMP.CH

Un polar économique

Au XVIIe siècle, les tissus imprimés en coton ont propulsé la Suisse parmi les principaux pays producteurs de textiles.

Pour quelle raison, aux XVIIe et XVIIIe siècles, les toiles de coton imprimé dites « indiennes » en raison de leur origine ont-elles déchaîné les passions et suscité un engouement sans précédent dans la plupart des pays européens ? Et quel rapport entre les indiennes et la Suisse ? Cette exposition montre comment ces toiles imprimées se sont retrouvées au cœur de l'actualité du siècle des Lumières et raconte l'histoire du premier produit mondialisé, consommé sur l'ensemble des continents. Pour la première fois, le rôle clé joué par de nombreux Suisses dans cette industrie extrêmement lucrative est décrit en détail. Il y est encore question de commerce triangulaire et de traite, de contrebande et de prohibition, mais aussi de couleurs, de motifs et de secrets de fabrication. La majorité des toiles présentées dans l'exposition proviennent de la collection de renommée internationale de Xavier Petitcol, expert en étoffes anciennes et collectionneur de tissus imprimés. Elles ont été acquises par le Musée national suisse en 2016.

Les toiles de coton imprimé dites « indiennes » connaissaient un grand succès au XVIIe siècle.

Prohibition en France

Les toiles de coton imprimé en provenance de l'Inde arrivent en Europe dans les cales des navires portugais à la fin du XVIe siècle. Leur succès se base tant sur la fibre – le coton – jusqu'alors peu connu en Europe que sur la vivacité des couleurs et l'exotisme des motifs. L'arrivée sur le marché européen des indiennes provoque le mécontentement des entrepreneurs actifs dans les secteurs textiles traditionnels – soie, laine et lin – qui y voient une concurrence déloyale. Il en résulte, en France, une prohibition qui durera 73 ans, de 1686 à 1759. Du coup, les centres de fabrication, qui se sont créés pour imiter les toiles peintes des Indes, se déplacent à l'étranger, en particulier en Suisse où l'industrie cotonnière devient de première importance. Des manufactures importantes s'ouvrent à Genève, à Neuchâtel, à Bienne, à Bâle et à Zurich.

Le siège romand du Musée national suisse a choisi ce thème qui concerne un chapitre très important de l'histoire suisse et romande, mais relativement peu connu du grand public, pour célébrer le 20e anniversaire de son inauguration.

22 AVRIL – 14 OCT 18
CHÂTEAU DE PRANGINS
Indiennes.
Un tissu révolutionne le monde !

Grâce à une collection exceptionnelle, il propose une incroyable plongée dans l'histoire du premier produit mondialisé, consommé sur l'ensemble des continents. L'accent sera mis sur la contribution des Suisses à cette industrie parmi les plus florissantes qu'ait connue le siècle des Lumières.